

Commune de Rosnay

Plan Local d'Urbanisme

Traduction du Projet d'Aménagement
et de Développement Durables

Echelle 1/2000



GEOGRAM sarl
16 rue Rayet Liéart - 51420 WITRY-LES-REIMS
Tél. : 03.26.50.36.86 - Fax : 03.26.50.36.80
bureau.etudes@geogram.fr

Légende

- Limites communales
- Limites des zones et des secteurs
- Emplacements réservés
- Toitures identifiées en application de l'article L 123-1-5
- Eléments patrimoniaux identifiés en application de l'article L 123-1-5
- Espaces Boisés Classés
- Plantations à créer
- terrains communaux

Liste des emplacements réservés envisagés

ER 1 : accès fossé : 1650 m²
ER 2 : espace vert - entrée de commune : 570 m²
ER 3 : stationnement : 900 m²

Définition des zones

- UC : zone urbaine à vocation d'habitat regroupant le centre ancien
- UD : zone urbaine à vocation d'habitat regroupant les constructions récentes
- UX : zone urbaine à vocation d'activités économiques
- 1AU : zone à urbaniser à vocation principale d'habitat
- 1AUe : zone à urbaniser à vocation d'équipement
- A : zone agricole
- Ap : zone agricole protégée (comprise dans le cône de vue)
- Av : zone viticole
- N : zone naturelle à protéger de l'urbanisation
- Nzh : secteur de la zone naturelle compris dans une zone à dominante humide

